

Les anges

Le sujet qui va nous occuper à ses charmes, mais aussi ses périls. Le voile du mystère dont il est couvert fait son attrait. Le péril auquel on s'expose en le traitant, c'est de se confier, sur ce terrain qui fait partie du domaine sacré, à un guide non suffisamment qualifié, l'imagination.

Pour éviter autant que possible cet écueil, nous demanderons à la nature les inductions, à l'histoire les analogies qu'elles peuvent nous fournir ; puis mettant ces données en rapport avec celles que contient le livre des révélations, nous chercherons à éclairer ces éléments divers par leur rapprochement mutuel. Puissé-je réussir à tirer ce sujet intéressant de l'obscurité où il reste plongé pour un si grand nombre d'esprits ! C'est un rôle secondaire, sans doute, mais important encore, que celui que jouent, dans le grand drame de l'œuvre de Dieu sur la terre, ces êtres qui vont nous occuper.

Quatre points fixeront notre attention :

1. L'existence et la nature des anges ;



2. Le mode et leur développement ;
3. Les relations qu'ils ont entre eux ;
4. Celles qu'ils soutiennent avec nous.

Leur existence et leur nature

L'existence des anges ne saurait être mise en doute par celui qui adhère au contenu des enseignements bibliques. Pour celui qui rejette ces révélations ou qui hésite à s'en approprier le contenu sur tous les points, n'existerait-il aucune raison propre à lui faire admettre la réalité d'un ordre d'êtres à certains égards supérieurs à l'homme ?

Nous connaissons sur la terre trois ordres d'être vivants, la plante, l'animal, l'homme. Si nous venions à reconnaître que ces trois classes de créatures sont les premiers échelons d'un système des êtres, dans lequel un quatrième et dernier degré, tout en manquant *de fait* ici-bas, n'en est pas moins impérieusement réclamé de droit par la pensée, ne résulterait-il pas de là avec une certaine vraisemblance que cet ordre supérieur, indispensable à l'harmonie de l'ensemble, existe réellement quelque part, dans un domaine de la création inaccessible à nos organes actuels ? C'est précisément là le fait que nous allons constater.



Observons le rapport de l'individu à l'espèce dans les trois ordres d'êtres vivants que nous présente la nature, et nous verrons si ce rapport ne nous conduit pas à supposer l'ordre supérieur dont nous parlons.

Dans le monde végétal, ce qui existe proprement, c'est l'espèce, l'espèce seule ; l'individu n'en est que la représentation ; rien au delà, rien au-dessus. Placez une rose dans le milieu propre à son développement, elle n'y sera pas autre chose que ce qu'aurait, été tout autre rose placée dans les mêmes conditions. La langue applique aux individus, dans le monde des plantes, le terme d'*exemplaires*. C'est qu'ils sont à l'espèce, ce que les exemplaires d'une photographie sont au *cliché* qu'ils reproduisent identiquement. Il n'y a réellement qu'*une* rose, le genre *rose*, qui vit et renaît sans cesse dans les apparitions passagères dans lesquelles nous le contemplons. La plante est semblable à une hoirie indivise où chaque ayant-part vit uniquement sur la masse et pour la masse. Dans le monde des plantes, l'individu n'existe pas comme tel ; l'espèce seule est.

Chez l'animal, l'espèce est encore l'essentiel ; mais l'individu est déjà quelque chose à côté et au-dessus d'elle. L'individualité commence à poindre. Cependant l'animal est dominé par l'instinct. Or, qu'est-ce que l'instinct, sinon le pouvoir de l'espèce dans l'individu ? Soumis à cette loi irréfléchie et irrésistible, l'individu est incapable de tirer une détermination de son propre fonds, de prendre une résolution qui soit véritablement la sienne. De là l'absence de responsabilité ; de là aussi le manque de progrès. Le lion

◇

d'aujourd'hui fait exactement ce qu'ont fait ses ancêtres, ce que feront ses descendants les plus reculés. A moins que l'homme ne lui tende la main par la dressure, l'animal tourne et retourne sans cesse dans le cercle que lui trace l'instinct. L'individu vit, mais comme un captif de l'espèce. Son geôlier lui permet bien de faire quelques pas à sa fantaisie dans le préau de la prison, jamais d'en franchir la muraille.

Le passage de l'animal à l'homme est marqué par un renversement complet du rapport de l'individu à l'espèce. Celle-ci existe encore chez l'homme, sans doute. Nous parlons, non sans raison, d'une *espèce humaine*. Chaque homme doit l'existence à des parents ; et c'est là le trait qui constitue l'espèce. Chez l'homme, aussi bien que chez l'animal, l'espèce est le fond primordial, obscur, mystérieux, sur lequel se détache chaque existence individuelle. Mais, et voici en quoi consiste le renversement du rapport, la loi de l'instinct, tout en exerçant sur l'homme sa puissance, ne le domine point fatalement. L'instinct est son premier maître, mais nullement son éternel tyran. L'homme peut lutter contre les appétits naturels ; il peut même, à l'aide de la conscience et de la réflexion, surmonter la sollicitation des désirs et les immoler sur l'autel de l'obligation morale. Le captif peut forcer la porte du préau et sortir de sa prison. Et, puisqu'il le peut, il le doit. L'individu ne devient vraiment homme que dans la mesure où il exerce cette glorieuse prérogative. S'il néglige d'en faire usage, il reste au niveau de l'animal et finit même par le dépasser en brutalité. Il tombe pour son châtement au-dessous de ces instincts naturels qu'il aurait dû dompter. De cette

◇ faculté de s'affranchir résulte chez l'homme celle de progresser. L'instinct, berceau et sauvegarde temporaire de l'individu, n'est que le point de départ de son développement. Dès qu'il a rompu cette barrière par un acte de volonté réfléchie, l'homme voit s'ouvrir devant lui la carrière de tous les perfectionnements individuels et sociaux.

L'espèce existe donc encore dans l'humanité ; mais l'individu n'est pas absolument subjugué par son étroite. La noble mission de l'homme est d'arriver à être lui, en subordonnant librement les instincts aveugles de sa nature à l'obligation morale. L'homme n'est ni un exemplaire, ni uniquement un individu ; c'est une personne.

Du rapprochement de ces trois formes d'existence qu'offre à nos yeux la nature terrestre, ressort avec évidence une loi qui paraît être celle de la création : c'est la prépondérance croissante de l'individu relativement à l'espèce. Au premier degré, l'individu n'est pas ; au second, il est, mais à l'état d'esclave ; au troisième, il apparaît libre et maître de ce qui constitue en lui la vie de l'espèce. N'existerait-il point un quatrième état, un ordre d'êtres supérieur même au troisième et complétant tout le système ?

Dans toute série mathématique, on peut, connaissant trois termes, calculer avec certitude le quatrième. Les deux termes moyens connus permettent de déduire du premier extrême connu le second encore inconnu. L'animal et l'homme ne seraient-ils pas dans le système de la vie ces deux termes moyens par lesquels la pensée peut s'élever de l'idée de la plante, le premier extrême, à



celle du second, encore inconnu, l'ange ?

Nous avons constaté ici-bas trois formes d'existence : l'espèce sans l'individu, l'individu assujéti à l'espèce, l'espèce domptée par l'individu ; il reste une quatrième forme possible, complément et antipode de la première : l'individu sans l'espèce. Cette formule un peu étrange indique, si l'on y pense bien, un mode d'existence extrêmement simple et beaucoup moins compliqué que le nôtre : un ordre d'êtres chez lequel, l'espèce n'existant pas, chaque individu doit son existence, non à des parents semblables à lui, mais immédiatement à la volonté créatrice. Ne serait-ce point là l'ange, dont l'existence compléterait ainsi le système de la création ?

Le mode d'existence que nous venons de décrire est précisément celui que l'Écriture sainte attribue à ces êtres mystérieux qu'elle désigne de ce nom. Tandis qu'en parlant de nous elle emploie fréquemment l'expression de *fils d'homme*, elle appelle les anges *fils de Dieu*, jamais fils d'ange. Pourquoi, sinon parce qu'ils sont arrivés à l'existence par voie de création directe, non de procréation ? Dans la déclaration la plus explicite que nous trouvons dans l'Écriture sur la nature des anges, Jésus établit un rapprochement remarquable entre les anges et les fidèles glorifiés : *Les enfants de ce siècle, dit-il, épousent des femmes, et les femmes des maris ; mais ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des morts ne se marieront point et ne seront point donnés en mariage ; car aussi ils ne pourront plus mourir, vu qu'ils seront semblables aux anges et qu'ils seront fils*

◇ de Dieu, étant fils de la résurrection. (Luc.20.34-36) Cette déclaration renferme quatre données remarquables sur la nature des anges :

1. Ces êtres ont un corps, puisque le corps des ressuscités doit être semblable au leur.
2. Ce corps ne doit point l'existence à un procédé de filiation, mais à une création immédiate, puisque son origine est semblable à celle du corps dont les fidèles seront revêtus par le fait de leur résurrection. Aussi dans l'existence à venir les fidèles glorifiés seront-ils, aussi bien que les anges, dignes de porter le nom de *fils de Dieu* ; ils (les fidèles) seront fils de Dieu, en tant que fils de la résurrection.
3. Les relations conjugales n'existeront pas plus chez les hommes glorifiés qu'elles n'existent chez les anges.
4. Cet affranchissement des relations conjugales correspondra dans ces deux ordres d'êtres à l'exemption de la mort.

Ce contenu si net de la déclaration du Seigneur concorde aussi exactement que possible avec le résultat auquel nous a conduits l'observation des êtres vivants que nous présente la nature.

Pour peu donc que nos inductions soient fondées et que Jésus ait parlé en homme qui connaît le sujet sur lequel il se prononce nous pouvons considérer la question de la réalité et de la nature des anges comme résolue et les envisager comme des êtres qui doivent chacun son existence à Dieu seul ; qui ont un corps d'une nature supérieure à notre corps actuel ; chez lesquels, enfin, n'existent ni la distinction des sexes, ni la déperdition de la vie qui aboutit à

◇
la mort. Nous pouvons maintenant faire un second pas dans notre étude et rechercher quel doit être le mode de développement de ces êtres.

Leur développement

Une échelle s'est dressée devant nous : au degré inférieur, l'espèce sans individu ; au-dessus, l'individu dans l'espèce ; plus haut, l'individu se dégageant de l'espèce ; au sommet, enfin, l'individu sans l'espèce, l'ange. Au-dessous de cette échelle de la création vivante, et comme le sol sur lequel elle repose, la matière inanimée, privée de vie individuelle aussi bien que collective ; au-dessus de l'échelle, enfin, à une hauteur incommensurable, l'Être à la main duquel elle est suspendue, et en qui espèce et individu ne sont qu'un, Dieu. L'ange a donc sa place marquée et distinctement formulée dans le système des êtres. Pouvons-nous connaître quelque chose de son histoire ? Et d'abord sous le rapport du corps ?

L'imagination des peintres a revêtu d'une forme gracieuse l'existence corporelle de l'ange. Ne la matérialisons pas, sans doute, en prêtant réellement des pieds et des ailes à ces êtres ; mais ne la nions pas non plus dédaigneusement ; ils ont réellement un organisme, quoique différent du nôtre ; nous venons de nous en convaincre.